



7.2.

Suivi - Plan stratégique 2019-2023

RAPPORT ANNUEL 2020

Bureau du vérificateur général
de la Ville de Montréal



Table des matières

7.2. Suivi – Plan stratégique 2019–2023	571
7.2.1. Introduction	571
7.2.2. Reddition de comptes	571
7.2.2.1. Orientation 1 – Accroître la valeur ajoutée des interventions	571
7.2.2.2. Orientation 2 – Mettre en place des pratiques innovantes pour assurer la qualité des travaux	585
7.2.2.3. Orientation 3 – Assurer la pérennité des compétences de l'équipe	590

7.2. Suivi – Plan stratégique 2019–2023

7.2.1. Introduction

L'année 2020 représente la deuxième année de la mise en œuvre de notre plan stratégique qui définit les objectifs qui guident nos actions des cinq prochaines années.

Le *Plan stratégique 2019–2023* s'articule autour des trois grandes orientations suivantes :

1. Accroître la valeur ajoutée des interventions.
2. Mettre en place des pratiques innovantes pour assurer la qualité des travaux.
3. Assurer la pérennité des compétences de l'équipe.

Pour chaque orientation, nous avons fixé des objectifs accompagnés d'indicateurs et de cibles à atteindre.

7.2.2. Reddition de comptes

Nous avons poursuivi nos travaux d'audit et administratifs afin de nous permettre de réaliser les objectifs en respect des cibles que nous nous étions fixés pour 2020. Un suivi des solutions retenues par le comité de direction avec les membres des comités de travail composés des employés du Bureau du vérificateur général (BVG) a été conduit par les vérificateurs généraux adjoints.

7.2.2.1. Orientation 1 – Accroître la valeur ajoutée des interventions

Afin d'accroître la valeur ajoutée de nos interventions, nous nous sommes fixé 12 objectifs à réaliser au cours des années 2019 à 2023. Le tableau 2 expose les résultats par objectif fixé pour l'orientation 1.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S. O.
1.1 Enrichir le processus de sélection des audits de performance.	1. Mise en place d'une nouvelle matrice de risques.	2019	s. o.	✓		
	2. Mise à jour de la matrice de risques.	Annuellement à partir de 2020	Mise à jour complétée en décembre 2020	✓		
	3. Enrichissement de l'exercice de vigie.	2019	s. o.	✓		
1.2 Mener des audits de performance à valeur ajoutée.	1. Nombre de mandats d'audit de performance axés sur des enjeux ou des services qui concernent directement les citoyens et la qualité des services qu'ils reçoivent.	Au minimum, un mandat par année	2 rapports	✓		
	2. Nombre de mandats d'audit de performance comportant une dimension de développement durable.	Au minimum un mandat par année	3 rapports	✓		
	3. Nombre de mandats d'audit de performance axé sur les technologies de l'information.	Au minimum, deux mandats par année	3 rapports	✓		
	4. Nombre de mandats d'audit de performance axé sur la cybersécurité.	Au minimum, un mandat par année	2 rapports	✓		

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S. O.
	5. Nombre de mandats d'audit de performance portant sur des enjeux majeurs concernant la conformité aux lois et aux règlements.	Au minimum, un mandat par année	1 rapport	✓		
1.3 Réaliser des audits pour les organismes visés à l'article 107.7, paragraphe 3.	1. Développement d'une stratégie d'intervention.	2019	s. o.	✓		
	2. Mise en place de la stratégie.	2020	1 rapport	✓		
1.4 Réaliser des travaux d'audit quant aux organismes ayant bénéficié de contributions de la Ville de Montréal.	1. Développement d'une stratégie d'intervention.	2019	s. o.	✓		
	2. Mise en place de la stratégie.	2020	1 rapport	✓		
1.5 Maintenir notre présence en audit financier.	1. Révision de notre stratégie d'intervention en audit financier.	Une fois par année	Complétée	✓		

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S. O.
1.6 Favoriser l'accroissement du taux de mise en œuvre de nos recommandations.	1. Production des tableaux de gestion visant à favoriser la réflexion sur l'approche actuelle de suivi des recommandations.	2019	s. o.	✓		
	2. Évaluation de la pertinence de l'approche actuelle quant au suivi des recommandations.	2020	En cours		✓	
	3. Évaluation du degré d'implantation de la nouvelle approche de suivi des recommandations.	2021 et années suivantes	s. o.			✓
1.7 Mettre en place des processus pour se conformer à la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> .	1. Ajout des informations au site Internet et formulaire de demande.	2019	s. o.	✓		
	2. Rédaction des directives et des procédures.	2019	s. o.	✓		
	3. Mise en place des suivis pour répondre au délai requis par la loi.	2019	s. o.	✓		

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S. O.
1.8 Faciliter la compréhension de notre rôle par les élus et les autres parties prenantes.	1. Développement de documents expliquant la démarcation de la mission du vérificateur général avec les interventions du Bureau de l'inspecteur général, du Bureau du contrôleur général, de l'Ombudsman et du groupe de performance organisationnelle de la Ville.	2019	s. o.	✓		
	2. Refonte du site Internet du Bureau du vérificateur général.	2019	s. o.		✓	

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.1 – Enrichir le processus de sélection des audits de performance

INDICATEUR 1 – Mise en place d'une nouvelle matrice de risques

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Déploiement de la matrice de risques en 2019	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Déploiement en mars 2019 Cible atteinte	s. o.			

Nous nous sommes dotés d'une nouvelle matrice de risques afin de nous guider dans la planification de missions d'audit à valeur ajoutée.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.1 – Enrichir le processus de sélection des audits de performance

INDICATEUR 2 – Mise à jour de la matrice de risques

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Résultats	s. o.	Mise à jour complétée en décembre 2020 Cible atteinte			

La matrice de risques a été mise à jour en décembre 2020 afin de refléter toute modification dans l'environnement administratif, normatif et législatif de la Ville de Montréal (la Ville) et des organismes que nous pouvons auditer.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.1 – Enrichir le processus de sélection des audits de performance

INDICATEUR 3 – Enrichissement de l'exercice de vigie

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Déploiement d'un exercice de vigie	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Complété en 2019 Cible atteinte	s. o.			

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée

INDICATEUR 1 – Nombre de mandats d'audit de performance axés sur des enjeux ou des services qui concernent directement les citoyens et la qualité des services qu'ils reçoivent

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	1 rapport	2 rapports Cible atteinte			

Nous avons conduit en 2020 deux mandats à cet effet, soit un premier sur la *Mise à niveau du système d'éclairage de rue* et un deuxième sur la *Gestion du remplacement des entrées de service en plomb*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée

INDICATEUR 2 – Nombre de mandats d'audit de performance comportant une dimension de développement durable

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	2 rapports	3 rapports Cible atteinte			

Nous avons conduit en 2020 trois mandats à cet effet, soit un premier sur la *Mise à niveau du système d'éclairage de rue*, un deuxième sur la *Gestion du remplacement des entrées de service en plomb* et un troisième sur le *Centre de traitement des matières organiques*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée

INDICATEUR 3 – Nombre de mandats d’audit de performance axés sur les technologies de l’information

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	2 rapports	2 rapports	2 rapports	2 rapports	2 rapports
Résultats	3 rapports	3 rapports Cible atteinte			

Trois mandats d’audit ont été effectués en technologies de l’information soit la *Gestion des risques des technologies de l’information*, la *Gestion de l’application Système budgétaire automatisé* et la *Gestion des systèmes en géomatique*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée

INDICATEUR 4 – Nombre de mandats d’audit de performance axés sur la cybersécurité

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	1 rapport	2 rapports Cible atteinte			

Nous avons conduit en 2020 deux mandats de *Tests d’intrusion logique*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée

INDICATEUR 5 – Nombre de mandats d’audit de performance portant sur des enjeux majeurs concernant la conformité aux lois et aux règlements

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	1 rapport	1 rapport Cible atteinte			

Un mandat sur la *Gestion de l’entretien du matériel roulant (excluant les véhicules de sécurité publique)* a été fait en 2020.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.3 – Réaliser des audits pour les organismes visés à l'article 107.7, paragraphe 3 de la *Loi sur les cités et villes*

INDICATEUR 1 – Développement d'une stratégie d'intervention

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Dépôt d'un rapport sur la stratégie d'intervention	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Rapport déposé en décembre 2019 Cible atteinte	s. o.			

Le rapport du comité de travail contenant les constats et les recommandations pour ces objectifs a été présenté au comité de direction en décembre 2019.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.3 – Réaliser des audits pour les organismes visés à l'article 107.7, paragraphe 3 de la *Loi sur les cités et villes*

INDICATEUR 2 – Mise en place de la stratégie d'intervention

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Déploiement de la stratégie d'intervention à compter de 2020			
Résultats	s. o.	1 rapport Cible atteinte			

Nous avons déployé la stratégie d'intervention qui fut proposée par le comité de travail. Ainsi, nous avons conduit en 2020 un mandat sur les *contributions octroyées visant les projets de valorisation du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.4 – Réaliser des travaux d’audit quant aux organismes ayant bénéficié de contributions de la Ville de Montréal

INDICATEUR 1 – Développement d’une stratégie d’intervention

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Dépôt d’un rapport sur la stratégie d’intervention	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Rapport déposé en décembre 2019 Cible atteinte	s. o.			

En 2019, nous nous sommes dotés d’une stratégie d’intervention quant à la reddition de comptes aux organismes visés par l’article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes*, soit ceux ayant reçu des contributions d’au moins 100 000 \$ de la Ville. Ainsi, nous avons élargi la portée de nos travaux en vue de sélectionner des organismes pour lesquels nous avons effectué une revue du dossier de l’auditeur, et ce, en fonction de certains critères comme l’importance des montants et la nature des projets pour lesquels les contributions ont été octroyées.

Quant au volet audit, nous avons conduit un mandat sur contributions octroyées visant les projets de valorisation du *Musée d’archéologie et d’histoire de Montréal, Pointe-à-Callière*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.4 – Réaliser des travaux d’audit quant aux organismes ayant bénéficié de contributions de la Ville de Montréal

INDICATEUR 2 – Mise en place de la stratégie d’intervention

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Déploiement de la stratégie d’intervention à partir de 2019				
Résultats	Complétée	Complétée Cible atteinte			

Les résultats de nos travaux sont consignés aux chapitres 3 (volet audit) et 6 (volet reddition de comptes) du présent rapport annuel.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.5 Maintenir notre présence en audit financier

INDICATEUR 1 – Révision de notre stratégie d'intervention en audit financier

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Révision annuelle de la stratégie d'intervention	Révision annuelle de la stratégie d'intervention	Révision annuelle de la stratégie d'intervention	Révision annuelle de la stratégie d'intervention	Révision annuelle de la stratégie d'intervention
Résultats	Révision complétée en mai 2019	Révision complétée en mai 2020 Cible atteinte			

Nous avons maintenu notre présence en appliquant la même stratégie que nous avons jugée appropriée à la suite de l'adoption du projet de loi 155 en 2018.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.6 – Favoriser l'accroissement du taux de mise en œuvre de nos recommandations

INDICATEUR 1 – Production des tableaux de gestion visant à favoriser la réflexion sur l'approche actuelle de suivi des recommandations

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Production de tableaux de gestion	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Des tableaux ont été produits à l'automne 2018. Cible atteinte	s. o.			

Nous avons présenté au comité d'audit des tableaux détaillés sur le suivi des recommandations à l'automne 2018. Un poste a depuis été créé par l'administration municipale au Bureau du contrôleur général qui a entre autres comme tâche de coordonner le suivi des recommandations ainsi que la production de tableaux de gestion à cet effet.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.6 – Favoriser l'accroissement du taux de mise en œuvre de nos recommandations

INDICATEUR 2 – Évaluation de la pertinence de l'approche actuelle quant au suivi des recommandations

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Dépôt d'un rapport au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats		En cours Cible non atteinte			

Le dépôt du rapport au comité de direction sur les constats et les recommandations du comité de travail quant à l'évaluation de la pertinence de notre approche actuelle quant au suivi des recommandations a été reporté en 2021.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.6 – Favoriser l'accroissement du taux de mise en œuvre de nos recommandations

INDICATEUR 3 – Évaluation du degré d'implantation de la nouvelle approche de suivi des recommandations

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Aucune cible	Implantation de la nouvelle approche à compter de 2021	Implantation de la nouvelle approche à compter de 2021	Implantation de la nouvelle approche à compter de 2021
Résultats	s. o.	s. o.			

Nous évaluerons les actions recommandées en vue d'une implantation en 2021.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.7 – Mettre en place des processus pour se conformer à la *Loi sur l'accès à l'information*

INDICATEUR 1 – Ajout des informations au site Internet et formulaire de demande

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Ajout des informations et du formulaire	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Le site Internet comprend une section à cet effet. Cible atteinte	s. o.			

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.7 – Mettre en place des processus pour se conformer à la *Loi sur l'accès à l'information*

INDICATEUR 2 – Rédaction des directives et des procédures

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Rédaction des directives et procédures	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Directives et procédures rédigées Cible atteinte	s. o.			

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.7 – Mettre en place des processus pour se conformer à la *Loi sur l'accès à l'information*

INDICATEUR 3 – Mise en place des suivis pour répondre au délai requis par la loi

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Déploiement des procédures de suivis	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Procédures de suivis déployées dès janvier 2019 Cible atteinte	s. o.			

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.8 – Faciliter la compréhension de notre rôle par les élus et les autres parties prenantes

INDICATEUR 1 – Développement de documents expliquant la démarcation de la mission du Bureau du vérificateur général avec les interventions du Bureau de l'inspecteur général, du Bureau du contrôleur général, de l'Ombudsman et du groupe de performance organisationnelle de la Ville de Montréal

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Dépôt d'un rapport du comité de travail au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Rapport du comité de travail déposé au comité de direction à l'automne 2019 Cible atteinte	s. o.			

Le rapport du comité de travail contenant les constats et les recommandations a été présenté au comité de direction en 2019.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS

Objectif 1.8 – Faciliter la compréhension de notre rôle par les élus et les autres parties prenantes

INDICATEUR 2 – Refonte du site Internet du Bureau du vérificateur général

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Refonte du site Internet	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Refonte du site Internet en cours	Refonte du site Internet complétée en mars 2021 Cible non atteinte			

Les travaux quant à la refonte du site Internet ainsi que du développement d'une nouvelle image de marque ont été parachevés en mars 2021.

7.2.2.2. Orientation 2 – Mettre en place des pratiques innovantes pour assurer la qualité des travaux

Quatre objectifs avaient été identifiés pour permettre au BVG de mettre en place des pratiques innovantes pour assurer la qualité de nos travaux dans le plan stratégique. Les résultats par objectif pour l'orientation 2 sont présentés ci-après.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S. O.
2.1 Maintenir la qualité de nos travaux.	1. Proportion des travaux évalués répondant aux normes de certification.	100 %	100 %	✓		
	2. Vigie des Normes canadiennes de certification.	En continu	En continu en 2020	✓		
	3. Mise à jour du Manuel d'assurance qualité.	Une fois par année	Mise à jour complétée en février 2020	✓		
2.2 Intégrer la dimension de la conformité aux lois, aux règlements et aux encadrements dans les missions d'audit de performance.	1. Proportion des missions d'audit de performance réalisée comportant une dimension sur la conformité aux lois et aux règlements.	100 %	100 %	✓		
2.3 Intégrer systématiquement l'évaluation des risques d'irrégularités et de fraude dans les missions d'audit de performance.	1. Proportion des missions d'audit réalisées comportant une évaluation des risques d'irrégularités et de fraude.	100 %	100 %	✓		

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S. O.
2.4 Fournir des outils technologiques et des logiciels innovants pour maintenir nos pratiques d'audit performances et favoriser un environnement de travail sans papier.	1. Révision des processus du Bureau du vérificateur général pour lesquels les outils technologiques et les logiciels ont été actualisés ou implantés.	Une fois par année	Complété pour 2020	✓		
	2. Révision de la stratégie visant à favoriser un environnement sans papier.	2019	s. o.	✓		
	3. Mise en place des indicateurs.	2020 et années suivantes	En cours		✓	

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX

Objectif 2.1 – Maintenir la qualité de nos travaux

INDICATEUR 1 – Proportion des travaux évalués répondant aux normes de certification

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Résultats	100 %	100 %			
		Cible atteinte			

Nous avons maintenu la qualité de nos travaux en nous assurant tout au long de 2020 de répondre aux normes de certification qui nous régissent et en assurant une constante vigilance sur celles-ci.

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX

Objectif 2.1 – Maintenir la qualité de nos travaux

INDICATEUR 2 – Vigie des Normes canadiennes de certification

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu
Résultats	Complétée	Complétée Cible atteinte			

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX

Objectif 2.1 – Maintenir la qualité de nos travaux

INDICATEUR 3 – Mise à jour du Manuel d’assurance qualité

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Annuellement	Annuellement	Annuellement	Annuellement	Annuellement
Résultats	Complétée en janvier 2019	Complétée en février 2020 Cible atteinte			

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX

Objectif 2.2 – Intégrer la dimension de la conformité aux lois, aux règlements et aux encadrements dans les missions d’audit de performance

INDICATEUR 1 – Proportion des missions d’audit de performance réalisée comportant une dimension sur la conformité aux lois et aux règlements

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Résultats	100 %	100 % Cible atteinte			

Pour chaque mandat réalisé pour 2020, nous nous sommes toujours assurés d’intégrer ces éléments.

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX

Objectif 2.3 – Intégrer systématiquement l'évaluation des risques d'irrégularités et de fraude dans les missions d'audit de performance.

INDICATEUR 1 – Proportion des missions d'audit réalisée comportant une évaluation des risques d'irrégularités et de fraude

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Résultats	100 %	Cible atteinte			

Pour chaque mandat réalisé pour 2020, nous nous sommes toujours assurés d'intégrer ces éléments.

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX

Objectif 2.4 – Fournir des outils technologiques et des logiciels innovants pour maintenir nos pratiques d'audit performantes et favoriser un environnement de travail sans papier

INDICATEUR 1 – Révision des processus du Bureau du vérificateur général pour lesquels les outils technologiques et les logiciels ont été actualisés ou implantés

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Annuellement	Annuellement	Annuellement	Annuellement	Annuellement
Résultats	Complétée	Cible atteinte			

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX

Objectif 2.4 – Fournir des outils technologiques et des logiciels innovants pour maintenir nos pratiques d'audit performantes et favoriser un environnement de travail sans papier

INDICATEUR 2 – Révision de la stratégie visant à favoriser un environnement sans papier

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Annuellement	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	100 % des dossiers d'audit sont électroniques Cible atteinte	s. o.			

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX

Objectif 2.4 – Fournir des outils technologiques et des logiciels innovants pour maintenir nos pratiques d'audit performantes et favoriser un environnement de travail sans papier

INDICATEUR 3 – Mise en place des indicateurs

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Dépôt d'un rapport au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	s. o.	En cours Cible non atteinte			

Le dépôt du rapport présentant les indicateurs est reporté en 2021 compte tenu du contexte pandémique.

7.2.2.3. Orientation 3 – Assurer la pérennité des compétences de l'équipe

Pour assurer la pérennité des compétences de l'équipe, nous avons déterminé trois objectifs. Le détail des résultats par objectif de l'orientation 3 se retrouve ci-après.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats 2020	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S. O.
3.1 Attirer et fidéliser les meilleures ressources pour réaliser pleinement la mission du Bureau du vérificateur général et assurer la pérennité de son expertise.	1. Élaboration d'une stratégie d'attraction et de fidélisation des talents.	2019	s. o.	✓		
	2. Mise en place d'indicateurs.	2020	En cours		✓	
3.2 Promouvoir et soutenir le développement de l'expertise du personnel en fonction des besoins du Bureau du vérificateur général.	1. Établir un parcours de développement d'expertise pour chaque employé.	2020	En cours		✓	
	2. Accorder un nombre minimal de jours de formation par employé.	6 jours par année	8,3 jours par employé	✓		
3.3 Atteindre et maintenir un niveau élevé de mobilisation de notre personnel.	1. Développement d'un programme d'évaluation des compétences, de gestion de la relève, de coaching et de mentorat.	2019	En cours		✓	
	2. Mis en place du programme d'évaluation des compétences, de gestion de la relève, de coaching et de mentorat.	2020	En cours		✓	

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

Objectif 3.1 – Attirer et fidéliser les meilleures ressources pour réaliser pleinement la mission du Bureau du vérificateur général et assurer la pérennité de son expertise

INDICATEUR 1 – Élaboration d'une stratégie d'attraction et de fidélisation des talents

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Dépôt d'un rapport au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Rapport déposé en décembre 2019 Cible atteinte	s. o.			

Le rapport du comité de travail contenant les constats et recommandations a été présenté au comité de direction en décembre 2019. Nous poursuivons l'application des diverses recommandations pour la mise à jour de notre stratégie d'attraction et de fidélisation des talents.

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

Objectif 3.1 – Attirer et fidéliser les meilleures ressources pour réaliser pleinement la mission du Bureau du vérificateur général et assurer la pérennité de son expertise

INDICATEUR 2 – Mise en place d'indicateurs

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Dépôt d'un rapport au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	s. o.	En cours Cible non atteinte			

Le contexte de la pandémie a ralenti quelque peu le chantier et l'établissement des indicateurs. Ce volet est reporté en 2021.

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

Objectif 3.2 – Promouvoir et soutenir le développement de l'expertise du personnel en fonction des besoins du Bureau du vérificateur général

INDICATEUR 1 – Établir un parcours de développement d'expertise pour chaque employé

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Dépôt d'un rapport au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	s. o.	En cours Cible non atteinte			

Nous poursuivons l'établissement de parcours d'expertise pour certains employés en 2020 et nous nous assurerons de l'étendre à chaque employé. Suite aux rencontres du comité de travail, un gabarit est en cours de préparation et devrait être mis en place en 2021.

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

Objectif 3.2 – Promouvoir et soutenir le développement de l'expertise du personnel en fonction des besoins du Bureau du vérificateur général

INDICATEUR 2 – Accorder un nombre minimal de jours de formation par employé

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	6 jours	6 jours	6 jours	6 jours	6 jours
Résultats	6,7 jours	8,3 jours Cible atteinte			

Nous poursuivons la promotion de la formation des membres du BVG.

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

Objectif 3.3 – Atteindre et maintenir un niveau élevé de mobilisation de notre personnel

INDICATEUR 1 – Développement d'un programme d'évaluation des compétences, de gestion de la relève, de coaching et de mentorat

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Dépôt du programme au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	En cours	En cours Cible non atteinte			

Les gabarits pour le programme d'évaluation des compétences ont été complétés en 2020. Au cours de 2021, le groupe de travail finalisera ceux pour la gestion de la relève, de coaching et de mentorat.

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

Objectif 3.3 – Atteindre et maintenir un niveau élevé de mobilisation de notre personnel

INDICATEUR 2 – Mise en place du programme d'évaluation des compétences, de gestion de la relève, de coaching et de mentorat

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Déploiement du programme	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	s. o.	En cours Cible non atteinte			

Le contexte de la pandémie a ralenti quelque peu le chantier et la mise en place du programme. Ce volet est reporté en 2021.



